

Force est de constater que nous vivons dans une civilisation occidentale dans laquelle la mort, depuis quelques décennies, est refusée et évacuée. Nous l'avons escamotée de nos villes modernes. La limousine noire, noyée dans le flux anonyme de la circulation, a remplacé l'ancien corbillard. Pourtant la mort et sa perception reviennent à travers les médias de façon brutale lors d'attentats terroristes et plus discrètement quand un soldat français meurt en opération ou bien quand un policier ou un gendarme se suicide. Cette mort perturbe, dérange. Les liens symboliques réunissant les vivants et les morts se sont dissous, les repères se sont effacés qu'il nous faut retrouver ou réinventer car la manière dont nous honorons nos morts nous renseigne sur nos valeurs éthiques ainsi que sur le niveau de notre culture.

Quand la mort tragique frappe des familles « engagées » dans le service à la Nation, car le policier, le gendarme, le pompier, le soldat qui sert sous le drapeau tricolore engage indirectement toute sa famille. Son credo n'est pas individuel, il est familial et communautaire.

C'est pourquoi il devient nécessaire de redéfinir le sens de cet engagement, de mettre en place de nouvelles « balises » sur le chemin de l'accompagnement social ; c'est que qu'a fait le 7 novembre dernier les organismes mutualistes [UNEOPOLE](#) et [JONXIO](#), qui assurent la protection sociale et santé des forces de sécurité-défense, dans le cadre d'une soirée de réflexion sur les conséquences pour les familles face à la mort au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Après une allocution d'ouverture prononcée par les généraux de corps aérien (2S) [Patrick FELTEN](#) et [Jean-François FURET-COSTE](#), les débats furent animés par la médecin chef des services de classe normale Chantal ROCHE après la diffusion d'un clip dans lequel trois témoins nous livraient leur tragique expérience de la disparition brutale d'un être cher.

Les trois témoins ont mis l'accent sur la « grande famille » que représente l'unité (considérée comme une véritable bouée de sauvetage) dans laquelle a servi leur proche et de la solidarité que l'on peut qualifier de « naturelle » qui s'est mise en action pour les soutenir dans leur deuil précoce. Pour l'enfant orphelin, le parent disparu, devient, au fil d'un temps souvent difficile, un modèle sur lequel ils vont construire progressivement leur carrière en rejoignant lui aussi les rangs de la police ou de l'armée.

Pour le général Furet-Coste « *les familles, la base arrière, sont pleinement engagées et pour cela elles méritent d'être écoutées, guidées, choyées* ».

Après le temps de la solidarité immédiate vient le temps de l'accompagnement, souvent sur une longue période. Or pour Isabelle Delaunay, sociologue spécialiste du veuvage précoce, « *on oublie souvent que le veuvage, surtout s'il survient jeune, entraîne une précarité économique importantes pour ces femmes qui viennent de perdre leur mari* ». Leur situation est souvent précaire sur le marché du travail pour trois raisons majeures : en tant que femmes leur rémunération est souvent inférieure à celle des hommes, les mutations successives de leurs conjoints ne leur permettent pas de trouver des emplois stables (dans le cas où elles peuvent en trouver un) et le type d'union familial peut être un obstacle pour recevoir des aides sociales comme la pension de réversion. D'un point de vue général, 8 veuvages sur 10 concernent des femmes (que les couples soient juridiquement mariés ou non) et 45% ont moins de 35 ans. En France, environ 400 000 personnes sont touchées par le veuvage précoce

qui sont socialement « *invisibles* » pour la doctorante en sociologie Elena Lysak.

Isabelle Delaunay rappelle néanmoins qu'un statut a été donné aux « *veuves de guerre* » et aux orphelin « *pupille de la Nation* » à l'issue de la Grande Guerre, accompagnés dans la durée par l'[ONAC-VG](#).

Cette conférence a mis en lumière l'impérieuse nécessité des corps intermédiaires (associations, fondations, organismes mutualistes) pour accompagner dans la durée les familles endeuillées. C'est au sein de ces corps que les familles vont trouver de l'empathie. Le médecin en chef Virginie Vautier, coordonnatrice nationale du soutien médico-psychologique des armées, souligne très justement que psychologiquement « ***l'enfant a besoin de savoir que sa mère est soutenue*** » dans l'épreuve. En dehors du soutien administratif de l'Etat, les corps intermédiaires introduisent de l'humanité, de l'écoute et peuvent trouver des solutions qui ne pourront pas être fournies par l'Etat.



Une autre dimension tout aussi importante que l'accompagnement social des familles est la remise en avant de la symbolique, du rituel que nous devons impérativement retrouver. Les armées ont commencé à établir une forme de cérémonie en faisant passer le convoi funèbre sur le pont Alexandre III sur lequel des citoyens peuvent se rassembler pour rendre un dernier hommage avant la cérémonie, plus intime, aux Invalides, organisée par le [gouverneur militaire de Paris](#). C'est un bon début qu'il conviendra d'approfondir (un travail en perspective pour des réservistes citoyens volontaires ?) Le rite, la cérémonie raccrochent temporairement et symboliquement les morts à la communauté des vivants. Ce n'est pas seulement un individu qui disparaît mais également une société qui est

atteinte. Mort pour avoir servi la Nation, le défunt est entouré dans sa mort comme il l'avait été dans la vie par les membres du groupe auquel il appartenait. Sa famille a besoin de sentir cette communion et cette reconnaissance qui donne un sens à sa mort car, comme le dit justement le vice-amiral d'escadre Philippe Hello, directeur des ressources humaines du ministère des Armées, en conclusion de cette soirée « **les familles sont des passeurs de mémoire pour que nous continuions à être cette nation investie de défense** ».

- **UNEOPOLE** : Mutuelle Unéo, MGP, GMF, Covéa
- **JONXIO** : AGPM, GMPA, MAA, MER, MCDef, Préfon